

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION BROCANTE – VIDE GRENIER

du 14 Juillet 2024 - de 6h00 à 18h00

à renvoyer au Centre de Secours 360 Avenue Georges Pompidou 46160 Cajarc

Professionnel

Particulier

Nom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	
Téléphone : .....	Adresse mail : .....
Nom société (professionnel) : .....	
N° de RC (professionnel) : .....	
Nature des produits (1) ( <b>obligatoire si professionnel</b> ) : .....	
Professionnels : emplacement de 25 m <sup>2</sup> environ, 45 € l'emplacement.....x 45 € = ..... €	
Particuliers : emplacement de 10 m <sup>2</sup> environ, 15€ l'emplacement.....x 15 € =.....€	

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR (particulier)

(établie en vertu de l'article R321-9 du code pénal)

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

.....

Adresse :

.....

n° de carte d'identité : .....ou n° de permis de conduire.....

Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de type Braderie ou Vide Grenier au cours de l'année 2024.

Fait à ..... le ..... Signature

### Conditions générales :

- Aucun remboursement n'est possible après l'inscription quel que soit le motif (sauf décision de l'organisateur).
- Cette manifestation est une brocante – vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage.
- L'Amicale des Pompiers de Cajarc décline toutes responsabilités (vol, casse, type de produits vendus, etc...)
- Seuls les membres de l'Amicale des Pompiers de Cajarc sont habilités à gérer les emplacements.
- (1) L'Amicale des Pompiers de Cajarc se réserve le droit de refuser un exposant s'il estime que la vente du produit fait tort à l'organisateur ou aux autres exposants
- (2) Votre demande sera honorée dans la limite des possibilités d'emplacements.

### Votre inscription sera validée **UNIQUEMENT** si nous recevons :

- le formulaire d'inscription et le règlement, datés et signés.
- votre règlement (chèque libellé à l'ordre de l'Amicale des Pompiers de Cajarc)
- l'attestation sur l'honneur datée et signée (particuliers uniquement)
- la photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou permis de conduire (particulier)
- ou la photocopie de votre carte professionnelle (professionnels uniquement)

**Si vous souhaitez un reçu, merci de le demander le jour de la brocante.**

Avec les remerciements de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Cajarc